

Les Québécois sont-ils par nature corrompus ?

Benoît Dubreuil

*Chercheur postdoctoral, Département de philosophie,
Université du Québec à Montréal (Québec)*

Lorsqu'un scandale de corruption éclate, on dit souvent qu'il révèle un problème « structurel », ou encore qu'il découle d'une « culture » de la corruption. On l'a dit dans le cas des scandales provenant de l'industrie de la construction : le problème vient du système, il est donc inutile de s'acharner sur les individus eux-mêmes. Les humains sont par nature corruptibles. Il est impossible de les changer. Il faut plutôt changer les institutions. Mais que faut-il précisément changer dans ces « institutions » ? Qu'y a-t-il en elles qui soit capable de nous rendre parfois vertueux et si souvent... vicieux ?

Au sens le plus élémentaire, le concept d'institution renvoie aux attentes que nous avons les uns envers les autres. Nous nous attendons à ce que le commerçant accepte l'argent que nous lui présentons. Nous nous attendons à ce que notre conjoint soit là pour nous, ou encore à ce que notre patron nous traite convenablement. Les humains ne sont évidemment pas la seule espèce animale dont les membres ont des attentes les uns envers les autres. En un sens,

toutes les espèces sociales en ont. Chez les primates, les individus dominants s'attendent à ce que les subordonnés leur cèdent le passage, les enfants s'attendent à ce que leur mère s'occupe d'eux, puis les rivaux s'attendent à combattre pour les mêmes femelles ou la même nourriture.

Mais les humains ont des attentes particulières. Ils sont par nature motivés à s'engager dans des activités d'entraide et de coopération avec autrui. Ces

motivations sont le fondement de leur intégration au monde de la moralité. Cette spécificité soulève cependant des problèmes. Notre promptitude à coopérer ou à aider autrui nous expose à l'exploitation. Pour nous protéger, nous apprenons à nous méfier des autres, à diriger nos bonnes actions vers ceux qui méritent notre confiance et à punir ceux qui nous trompent.

Au sein des petits groupes de chasseurs-cueilleurs nomades – dans lesquels les humains ont vécu la quasi-totalité de leur histoire –, il est impossible de profiter d'autrui très longtemps. L'information circule vite et l'on découvre facilement les opportunistes. Les moqueries suffisent d'ailleurs souvent à les ramener vers des comportements plus moraux. Dans les sociétés de plus grande taille, comme celles où nous vivons, les choses sont cependant différentes. Nous interagissons constamment avec des inconnus et des richesses colossales circulent d'une main à l'autre : profits, investissements, subventions, sans oublier les bateaux, les enveloppes brunes et les contrats de consultation. Les occasions de tirer profit de la naïveté des gens sont plus nombreuses que jamais.

Il existe bien sûr des façons de se mettre à l'abri des malfaiteurs. Nous choisissons de vivre l'essentiel de notre vie dans des petits mondes sociaux où le potinage et les ragots jouent un rôle central. L'esprit de clocher d'autrefois est reproduit à l'intérieur des réseaux d'amis et de

collègues, créant un contexte qui nous oblige souvent à être plus moraux que nous ne le serions si nous étions laissés à nous-mêmes. Mais notre vie ne se limite pas à ces petits réseaux. Les institutions politiques et économiques, notamment, établissent des liens qui font dépendre notre bien-être de celui de millions d'autres individus.

Ces institutions ne pourraient fonctionner sans la présence d'individus y jouant un rôle particulier : politiciens, entrepreneurs, hommes et femmes d'influence et de notoriété. Ils sont essentiels au fonctionnement de notre société, car ils établissent des liens entre la pluralité de petits réseaux fragmentés. Essentiels, ces dirigeants représentent cependant une menace pour la masse du peuple à cause de la position centrale qu'ils occupent. Personne n'est mieux placé qu'eux pour tirer profit du travail des autres. Mais qu'est-ce qui leur permet de le faire ? D'où tirent-ils leur impunité ?

Cela tient à la nature de la relation que ces gens influents établissent avec les gens autour d'eux. De tout temps, la corruption a été associée à l'existence de relations de loyauté particulières, basées sur l'endettement et la protection. Dans les sociétés esclavagistes, la relation reposait sur la loyauté souvent absolue de l'esclave envers son maître, son seul protecteur dans un monde qui lui était étranger. Dans l'Empire romain, il s'agissait de la relation personnelle entre un patron et son client, le patron protégeant le client en échange d'un travail.

Au Moyen Âge, elle s'incarnait dans le serment de vassalité qui liait le serf à son seigneur et lui assurait, ici encore, une certaine sécurité en échange d'une partie de son labeur.

La prétention des démocraties modernes a été de délier ces loyautés particulières, en rendant l'accès aux charges publiques conditionnel à l'approbation générale, puis en soumettant l'accès à la richesse aux lois du marché et de la concurrence. Pour s'imposer socialement, l'entrepreneur doit offrir des prix compétitifs et le politicien doit être vertueux. Voilà, du moins, la théorie... En pratique, les relations de dépendance et de loyauté demeurent nombreuses. Celui qui a de l'argent ou du pouvoir trouve encore souvent l'occasion de s'attacher son prochain à l'aide de contrats, de positions, de financement électoral.

Au titre de la corruption, les Québécois ne sont ni meilleurs ni pires que les autres.

La psychologie humaine est ainsi faite que nous hésitons à formuler des reproches envers ceux à qui l'on doit tout. Nous sommes plutôt prompts à leur retourner les faveurs passées en fermant les yeux sur leurs fautes présentes. L'organisateur politique, le cadre ou encore le consultant mandaté par un ami ou un collègue sera enclin à fermer les yeux sur l'agissement de

celui ou de celle à qui il doit son salaire et son statut social.

À ce titre, le Québécois n'est ni meilleur ni pire que les autres. Quel contexte social parvient à le rendre vertueux ? Disons d'abord qu'il s'agit d'un contexte où les individus ont la possibilité de faire valoir publiquement leurs qualités et leurs aptitudes. Dans une démocratie saine, les individus doivent pouvoir développer leurs talents, que ce soit dans le domaine de l'administration, de la culture, de la science, du sport, des communications, etc. C'est aussi un contexte où la renommée que l'on peut acquérir par ces voies – et non par la multiplication des loyautés privées – est le principal tremplin vers les positions d'influence.

C'est généralement l'objectif que l'on souhaite atteindre grâce aux élections. Le nombre des électeurs est généralement beaucoup plus grand que celui des personnes que l'on peut s'attacher grâce à des faveurs particulières. Le peuple peut ainsi contrôler sans trop de risque le comportement des puissants. La méthode est bien sûr imparfaite. Si l'information sur les candidats ne circule pas librement, si ces derniers disposent de ressources financières disproportionnées et illicites, si l'électorat est profondément et irrémédiablement divisé dans ses préférences, les élus risquent de devenir les instruments des uns ou des autres.

Si nous avons raison d'être en colère face aux scandales qui éclaboussent le

monde politique et le monde de la construction, il faut aussi les remettre en perspective. Au Québec, les dépenses consolidées des trois paliers de gouvernement tournent autour de 45 % du PIB. Cette proportion est similaire à celle que l'on trouve dans la plupart des pays industrialisés. Jamais dans l'histoire de l'humanité les pouvoirs publics n'ont transigé des sommes aussi colossales. Et pourtant, ces sommes aboutissent en grande partie dans les poches de ceux à qui elles sont destinées. Comparés aux empires et monarchies du passé, les bons vieux régimes Taschereau ou Duplessis étaient déjà des havres de transparence et de bonne gouvernance. Et que de chemin avons-nous parcouru depuis.

Cela n'implique pas bien sûr de prendre la corruption qui reste à la légère. Si sa part demeure modeste à l'échelle nationale, elle continue de jouer un rôle important dans certains milieux. Lesquels? Pour le dire simplement, son poids demeure considérable là où quelques individus peuvent accaparer subtilement des ressources financières importantes et les utiliser pour créer des liens d'endettement avec des fonctionnaires, des consultants ou des dirigeants impliqués dans la prise de décisions d'intérêt public.

Ce n'est donc pas un hasard si l'industrie de la construction et le monde municipal demeurent l'épicentre des scandales de corruption. Les chantiers demeurent l'un des principaux refuges

du travail au noir et de la circulation de l'argent liquide, permettant l'accumulation de sommes colossales à l'abri des regards publics. Dans plusieurs marchés, les entrepreneurs sont peu nombreux et se connaissent bien, ce qui est susceptible de favoriser les échanges de bons procédés et de nuire à la compétition.

**Ni les politiciens municipaux
ni les entrepreneurs en
construction ne sont par
nature corrompus.**

Du côté politique, la décision de promouvoir tel ou tel projet repose sur des considérations souvent nombreuses et floues, ce qui donne aux élus locaux une grande discrétion dans le choix des projets qu'ils appuient. Par ailleurs, le faible intérêt de la population pour la politique municipale et l'absence d'enjeux idéologiques rendent difficile le financement populaire des partis, donnant aux politiciens un incitatif supplémentaire de s'endetter auprès d'acteurs plus intéressés.

Ce n'est donc pas un hasard si la corruption s'installe dans le domaine de la construction plutôt que, disons, dans les écoles secondaires ou les régies de la santé. La manière de s'y attaquer consiste à rompre, à un endroit ou à un autre, le cycle de la circulation de l'argent nourrissant les relations de loyauté particulières. La plupart des propositions qui ont été formulées vont en ce

L'état du Québec 2010

sens. En modifiant le financement des partis, on empêche les politiciens de s'endetter indûment. En révisant les processus d'appel d'offres, on tente de briser les retours d'ascenseur entre les entrepreneurs ou à limiter le pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires ou des politiciens. En modifiant les règles sur les chantiers, on s'attaque au nerf de la guerre: l'argent liquide et le travail au noir.

Ni les politiciens municipaux ni les entrepreneurs en construction ne sont

donc par nature corrompus. Comme les autres Québécois, ils sont cependant corruptibles. Pour rester polis, disons également que le contexte institutionnel dans lequel ils évoluent ne leur a pas toujours permis de révéler la plus belle partie d'eux-mêmes. Puisqu'il n'y a rien d'aussi douloureux que d'être la cible de la vindicte populaire – surtout lorsqu'elle est légitime comme elle le fut en 2009 –, parions qu'une victoire sur la corruption représenterait une libération pour la plupart d'entre eux également.